

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N°874 du 8 Avril 2006

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

L'ETAT DES SYNDICATS

Je ne veux pas m'interroger sur la santé des syndicats : ils sont en bon état, plus présents, plus florissants et plus médiatisés que jamais. Je veux plutôt commenter la place qu'ils occupent dans la vie économique et politique française, et souligner que la France s'est peu à peu donnée des institutions et des mœurs qui mettent l'Etat sous la coupe des syndicats, alors que paradoxalement les syndicats ne vivent que de l'Etat.

Les syndicats ont colonisé l'Etat. Je ne sais trop comment se terminera l'épisode lamentable du CPE, mais le rôle que les leaders syndicaux y auront joué a déjà mis en évidence que notre pays vit une vraie crise institutionnelle. A la différence de ce qui s'est passé dans les banlieues, et à la ressemblance de ce qui s'est passé en 1995, en 1986 et en mai 1968, la pression de la rue a été exploitée et entretenue par les mots d'ordre lancés par les syndicats. Et c'est cette pression qui a conduit le Président de la République, pourtant « gardien des institutions », à prendre une décision pour le moins incongrue : promulguer une loi en demandant qu'elle ne soit pas appliquée. Premier signe d'un naufrage juridique et politique. Le deuxième signe aura été de demander aux sénateurs et députés de reconnaître qu'ils ont voté un texte inacceptable ou imbécile, ou les deux. Où sont les « représentants du peuple » ? Où est le « législateur suprême » ? Qui fait la loi ? Le Président, qui peut la vider de son contenu, le Premier Ministre qui abuse du 49-3, les manifestants, les syndicats qui en exigent le retrait ? N'importe qui sauf les parlementaires ! Le troisième signe, le plus inattendu, c'est que le même Parlement, domestiqué, ridiculisé, est réduit à la portion congrue d'un parti, fût-il celui qui détient une imposante majorité à l'Assemblée et au Sénat. En d'autres termes, la loi n'est pas votée par le Parlement, mais par la majorité parlementaire ; ce qui est arithmétiquement exact, mais ce qui est anti-constitutionnel, parce qu'une fois votée une loi est celle de la République, et non d'un parti. Enfin, le dernier signe c'est que ce croupion de Parlement est appelé à négocier avec les syndicats pour concevoir une nouvelle loi. Voici donc un législateur de plus : l'initiative de la loi est désormais partagée entre syndicats et élus du peuple !

Les signes ne manquent donc pas, qui attestent d'une crise de la démocratie, devenue une véritable « syndicratie », suivant l'heureuse expression de mon ami Gérard Bramoullé.

Qui t'a fait duc ? Qui t'a fait roi ? Qui a mis l'Etat entre les mains des syndicats ?

On peut évoquer le rôle des médias, ou le jeu des politiciens – la droite a peur, la gauche pousse. Mais ce sont les rapports paradoxaux entre les syndicats et la loi qui expliquent la puissance syndicale aujourd'hui. Paradoxe, parce que les syndicats sont à la fois hors-la-loi et dans-la-loi.

Ils sont hors la loi, puisqu'ils ne respectent ni les biens ni les personnes que l'Etat est supposé protéger. Ils empêchent les gens de circuler et de travailler. Ils poussent les jeunes à bloquer les universités, et les syndicalistes de l'Education Nationale poussent lycéens et étudiants à l'émeute. L'agitation a été entretenue et amplifiée par des grèves aussi inattendues et illégales que nuisibles : est-ce que les contrôleurs du trafic aérien ont quelque chose à voir avec le CPE ? Et les cheminots ? José Bové a défendu avec talent la thèse que le droit commun et pénal s'arrête aux portes du leader syndical : il n'est pas hors la loi, il est au-dessus de la loi. C'est la négation même de l'état de droit qui suppose, comme disait HAYEK, l'isonomie, c'est-à-dire la même règle pour tous, qu'il soit président de la République ou leader de la CGT. Nos syndicalistes font exception à la loi commune, ils bénéficient d'une loi privée, cela s'appelle un privilège.

Mais pourquoi ce privilège, maintenant élevé à la dignité de « droit acquis » ? C'est que les syndicats sont sensés exprimer la volonté des travailleurs. Et ce postulat, c'est la loi, la loi la plus officielle, le Code du Travail, qui l'établit. En fait, la « représentativité » des syndicalistes français ne doit rien au vote : les « travailleurs » leur ont enlevé de longue date toute légitimité, car ils refusent de voter pour des syndicats de ce type (plus de 80 % d'abstentions dans la plupart des élections « sociales » dans les entreprises privées) et ils refusent surtout d'adhérer à un syndicat : moins de 5 % dans le secteur privé, et 18 % dans la fonction publique. C'est donc une infime minorité qui parle au nom de l'ensemble des salariés. Mais il en est ainsi parce que le Code du travail a d'une part défini les critères aberrants de représentativité au niveau national (impossible de créer un nouveau syndicat en dehors des cinq « grands »), d'autre part reconnu le monopole de représentation du personnel (lois Auroux), et enfin donné une préséance ahurissante à la convention collective sur le contrat personnel. Les rapports juridiques dans le monde du travail ne sont plus contractuels, mais négociés, régis par les rapports de force, c'est-à-dire politiques. Derrière le CPE, c'est le principe de la liberté contractuelle que combattent aujourd'hui les syndicats. Ils sont parfaitement lucides : si la liberté du travail était reconnue dans notre pays, il n'y aurait plus de place pour ces leaders syndicalistes qui gouvernent la France. Ils gouvernent à leur profit personnel, et au détriment des Français, qu'ils sont en train de ridiculiser aux yeux du monde entier – passe encore – mais surtout en train de ruiner. Ils sont aussi en train de pourrir la jeunesse, et cela me paraît être le plus triste de l'affaire. En France il faut absolument remettre les syndicats à leur place, et l'Etat à la sienne : qui aura le courage de le faire ?

Jacques Garello

Conjoncture

IL Y A POUVOIR D'ACHAT ET POUVOIR D'ACHAT

Les Français sont inquiets pour leur pouvoir d'achat, et ils ont raison. D'une part les statistiques dont se pare le gouvernement sont sans grande signification. D'autre part si le pouvoir d'achat se maintient en apparence, c'est dû à des artifices qui font long feu.

Le pouvoir d'achat des salaires du privé en hausse de 1,4%

C'est ce que nous apprennent les statistiques du ministère de l'emploi, présentant les résultats de l'année 2005 dans le domaine du pouvoir d'achat.

En 2004, l'évolution avait été très médiocre et les syndicats en avaient fait leur cheval de bataille, multipliant les manifestations. Cette année, ils ont trouvé un autre sujet de mécontentement à exploiter. Les résultats médiocres de 2004 s'expliquaient largement par les premières conséquences des 35 heures : on ne peut espérer travailler moins et gagner plus.

Qu'en serait-il pour 2005 ?

La situation est en apparence un peu plus favorable. Les statistiques portent d'abord sur le salaire mensuel de base des salariés du secteur privé. Il a progressé de 0,5% au quatrième trimestre 2005 et de 3% pour l'ensemble de l'année. Il faut comparer cette hausse des salaires à celle des prix pour apprécier le pouvoir d'achat. Or ceux-ci ont progressé pendant le même temps de 1,6% sur l'ensemble de l'année, ce qui est assez faible, en raison notamment d'une baisse des prix de 0,1% au quatrième trimestre. Le gain de pouvoir d'achat serait donc de 1,4% (3% - 1,6%), soit deux fois plus qu'en 2004 (0,7%). Bravo !

Nous croyons nécessaire de tempérer cet enthousiasme. Il faut commencer d'abord par relativiser ces résultats selon les catégories. C'est ainsi que ce sont les ouvriers qui enregistrent la plus forte hausse du salaire ainsi défini (3,3%), contre 3,2% pour les employés, 2,6% pour les professions intermédiaires et 2,4% seulement pour les cadres. Cela s'explique notamment par le fait qu'un certain nombre d'ouvriers sont payés au SMIC et que celui-ci a fortement progressé en raison de la mise en place des 35 heures et du rattrapage progressif (pour avoir 35 heures « payées 39 »). La hausse du SMIC a été de 5,5% au 1^{er} juillet, comme toutes les années précédentes.

Le pouvoir d'achat dopé par le SMIC : est-ce durable ?

Cela signifie qu'une part de la progression du pouvoir d'achat, pour les bas salaires et pour ceux qui sont un peu au dessus du SMIC, est artificielle et ne se fait que par un décret gouvernemental. Cela a un coût : les autres salaires progressent moins, la hiérarchie des salaires est écrasée et la motivation au travail réduite, donc la production s'en ressent. Une part importante de cette hausse du SMIC doit être compensée par une aide publique d'environ 15 milliards d'euros (d'où des hausses de prélèvements obligatoires équivalentes).

Enfin, comme nous l'avons plusieurs fois démontré, cette hausse du SMIC provoque l'exclusion du marché du travail des moins productifs, parce que moins qualifiés, et des plus jeunes, parce que moins expérimentés : la hausse du pouvoir d'achat due à l'artifice du SMIC ne sert à « aider » que ceux qui ont un emploi et maintient les autres en marge de l'activité économique. Et même certains de ceux qui ont en emploi peuvent le perdre parce que les entreprises ne résistent pas au choc d'une progression aussi élevée (et artificielle) des salaires. Le coût total est donc énorme.

Mais il y a autre chose encore. Chacun est dans une situation différente. C'est ainsi qu'en moyenne le pouvoir d'achat a progressé de 2% dans la construction, de 1,4% dans le tertiaire, de 1,1% dans l'industrie. De plus, cette progression du salaire mensuel de base des salariés du privé ne représente pas toute la question du pouvoir d'achat. Il y a d'abord tous ceux qui ne sont pas salariés du privé. Ce sont les salariés du secteur public et les fonctionnaires, dont les rémunérations sont fixées arbitrairement et pèsent sur le pouvoir d'achat des autres. Ce sont aussi toutes les professions indépendantes et libérales, dont les revenus (quand ils ne sont pas fixés par l'Etat avec des honoraires bloqués) reflètent la réalité de l'effort productif.

Ne pas confondre hausse des salaires et hausse du pouvoir d'achat

Il y a aussi le fait que, pour les ménages, il existe une différence notable entre le salaire et le revenu. Non seulement dans 80% des cas il y a deux salaires, mais surtout les ménages paient des impôts et charges et reçoivent des prestations sociales. Voilà pourquoi l'INSEE a publié d'autres statistiques du pouvoir d'achat, celles du revenu disponible brut des ménages. Il tient compte cette fois de tous les ménages, y compris des entrepreneurs individuels. Il ajoute les prestations sociales (en hausse de 4% l'an dernier) et retranche les prélèvements obligatoires (en hausse plus rapide de 4,9%, « grâce » en particulier à la CSG, à l'ISF et à l'impôt sur le revenu). Une fois tous les calculs réalisés, on obtient pour 2005 une hausse de ce revenu disponible de 3% et donc une progression du pouvoir d'achat de 1,4%.

Les keynésiens accordent beaucoup d'importance à cette hausse du revenu et du pouvoir d'achat. Ils pensent qu'elle détermine mécaniquement la consommation, donc la demande, donc l'activité et l'emploi. Il suffit donc de distribuer artificiellement des revenus (par exemple en augmentant les prestations sociales et autres revenus de transferts, financés par un déficit budgétaire) pour améliorer l'activité économique. Ce sont les fameuses politiques de relance par la consommation et la demande en général.

C'est oublier qu'en distribuant un pouvoir d'achat qui ne correspond à rien, on ne fait que distribuer du vent, on aggrave les risques d'inflation et de déséquilibre et on pénalise les générations futures en faisant exploser la dette publique. Certes, il n'est pas anormal que le pouvoir d'achat augmente, lorsque la situation économique est bonne. Mais ce doit être le résultat de l'activité économique et non sa cause, car c'est l'offre qui crée sa propre demande et non l'inverse. Et la hausse des rémunérations ne doit pas dépasser celle des gains de productivité, sinon on provoque des déséquilibres.

Le pouvoir d'achat devrait donc échapper à la politique. Il devrait être le résultat de l'activité des entreprises et des libres contrats signés. La seule façon de distribuer du vrai pouvoir d'achat, sans créer du chômage, c'est de produire des richesses nouvelles. Pour cela il faut travailler plus. Et baisser les prélèvements obligatoires, pour stimuler l'offre. Car seules les entreprises créent des richesses qui peuvent ensuite être distribuées. Mais à distribuer du vent, on récolte des impôts et du chômage.

ALGERIE : LE REGIME CONTINUE A S'OUVRIR...VERS MOSCOU

Nous avons expliqué pourquoi il était urgent de signer le traité d'amitié franco-algérien ; M. BOUTEFLIKA, qui aime beaucoup nos médecins, est également un grand admirateur de la francophonie puisqu'il vient de fermer les écoles privées non arabisantes. Certains avaient espéré que les déclarations d'amitié de Jacques CHIRAC allaient nous valoir quelques bons contrats étatiques, en particulier dans le domaine de l'armement. Espoir déçu : l'Algérie, amie de la France, a préféré choisir Moscou.

Un important accord d'équipement militaire entre la Russie et l'Algérie a été signé, et, selon le journal *Le Monde*, qui rapporte cette information, il « remet en question l'équilibre stratégique au Maghreb ». L'accord a surpris aussi bien par son montant considérable (7,55 milliards de dollars) que par la liste impressionnante des matériels militaires visés « qui représentent le meilleur de la technologie russe ».

Il s'agit notamment de la fourniture de 40 avions de combat Mig-29, de 28 chasseurs Soukhoï-30 et de seize avions d'entraînement Yak-130, sans compter une quarantaine de blindés, huit systèmes de missiles sol-air S-300 PMU « et un nombre non précisé de matériels relevant de la technologie navale et terrestre ». Aucun autre pays de la région « ne possède une aviation susceptible de rivaliser avec des Mig-29 et des Soukhoï-30 ». Et le système antimissile est considéré comme le nec plus ultra en matière de défense aérienne.

La réalité est sans doute encore plus grave, car, selon la même source, il ne s'agit que de la partie officielle de l'accord. Selon des sources diplomatiques, la Russie vendrait 30 Mig-29 supplémentaires à l'Algérie. Cela donnerait à Alger une centaine d'avions de combat de la dernière génération. A terme, c'est 20% des exportations militaires de la Russie qui seraient destinées à l'Algérie, qui deviendrait une véritable chasse gardée russe.

Comme si cela ne suffisait pas, l'accord prévoit également l'annulation de la dette militaire algérienne contractée dans les années 60 et 70 pour 4,5 milliards de dollars. Soit une annulation du tiers de la dette algérienne totale, ce qui améliore d'autant sa situation. Inutile de dire que le Maroc, mais aussi la Libye ou la Tunisie, s'inquiètent de toutes ces décisions. L'Algérie voudrait-elle imposer, si besoin par la force, son leadership à tout le Maghreb ? Ses exportations de pétrole et de gaz lui en donnent les moyens financiers.

Quant à l'Europe, elle s'inquiète non seulement de ces accords militaires, mais aussi du volet civil de la coopération énergétique entre Russie et Algérie. « Les pays européens, ajoute *Le Monde*, les plus vulnérables en matière d'approvisionnement en gaz, comme l'Italie, s'inquiètent de ces projets et redoutent la naissance d'un cartel de fait algéro-russe ». Voilà en tous cas la France bien récompensée de ses petites attentions à l'égard du si gentil président algérien, notre ami BOUTEFLIKA.

Pour couronner le tableau de l'évolution de ce grand pays libéral, notons une dépêche parue dans *Le Figaro* le même jour, que nous reprenons intégralement : Le Parlement d'Algérie, pays où l'Islam est religion d'Etat, a adopté hier une loi prévoyant des peines de prison pour les tentatives de « convertir un musulman à une autre religion ». Elle prévoit aussi des sanctions contre toute personne qui « fabrique, entropose, ou distribue des documents qui visent à ébranler la foi musulmane ». Vous nous direz que c'est plus libéral qu'en Afghanistan où celui qui se convertit est menacé de la peine de mort. Voilà de nouveaux arguments en faveur de la signature du traité d'amitié franco-algérien. Il faut savoir choisir ses amis.

SMIC BOLIVIEN : + 50% EN ATTENDANT 100%...

Nous avons déjà dit tout le mal que nous pensions de l'élection du Président Evo MORALES en Bolivie : un ami de CHAVEZ et de LULA et surtout de CASTRO, d'un anti-américanisme primaire, favorable aux nationalisations des grands groupes et en particulier des groupes pétroliers. Bref un marxiste bon teint, dont la seule présence menace de déstabiliser toute la région.

Pourtant certaines bonnes âmes expliquaient que depuis son élection il avait mis de l'eau dans son vin ; il serait simplement proche du peuple et ferait une politique favorable aux intérêts des plus démunis... Il vient en effet de le montrer par une décision spectaculaire : la hausse du salaire minimum national (l'équivalent du SMIC) de 50% dans un premier temps. Il passerait de 440 bolivianos à 660. Mais il ajoute aussitôt que cette hausse, conseillée par « le cabinet économique » était tout à fait insuffisante « Je ne veux pas une hausse de 50%, mais de 100%. Le salaire minimum devrait être de 880 bolivianos ».

Reste à trouver l'argent. Aucun problème, selon le Président. Cette réforme pourrait être financée par les fruits des procès en cours contre les sociétés pétrolières ayant des dettes fiscales, puis par la nationalisation des ressources naturelles. Passons sur les étranges confusions entre privé et public : on nationalise, on prend l'argent et on le donne à qui ? Aux salariés du secteur privé. Rien de tout cela n'est bien clair. Est-ce l'Etat qui paiera les salaires ?

Heureusement, le secrétaire exécutif de la centrale ouvrière bolivienne (COB) vient de réagir avec une exemplaire modération : « Une hausse de 100% c'est un bon début, mais c'est loin d'être suffisant. Le salaire minimum devrait atteindre les 1 500 bolivianos promis par M. MORALES durant sa campagne ». Pourquoi pas, cela ne fait qu'environ 300% de hausse. Voilà qui est très raisonnable.

Inutile de dire que les entrepreneurs du secteur privé ont vivement protesté. Car le relèvement du SMIC implique aussi la revalorisation des allocations de naissance, de maternité, des primes d'ancienneté, toutes indexées sur le salaire minimum. Le patronat ajoute qu'il faudra revaloriser les salaires de tous ceux qui sont entre l'actuel et le futur salaire minimum. Sans compter l'essentiel de la population qui en réalité touche moins que l'actuel salaire minimum (l'économie souterraine informelle concerne 60% de la population) : va-t-on revaloriser tout le monde ?

En réalité, chacun le sait bien, cela aura trois effets quasi-immédiats. Le premier, c'est un chômage massif, encore plus élevé que celui qui existe : toute revalorisation du SMIC, on le sait, entraîne du chômage chez les travailleurs les moins qualifiés ou les moins expérimentés. Le second c'est que l'économie souterraine sera encore plus importante. Le troisième est que cela devrait entraîner une fuite en avant des impôts (si l'Etat veut financer les entreprises, par exemple comme chez nous pour les 35 heures) et surtout une création massive de monnaie, qui se traduira par une inflation accrue qui à terme dévorera la hausse du pouvoir d'achat, qui n'aura été que nominale.

Au total, on peut s'attendre à une explosion, de l'économie et de la société boliviennes. Le mythe selon lequel l'argent du pétrole peut tout financer trouvera vite ses limites. Les entreprises étrangères, qui hésitaient déjà à signer des contrats avec la Bolivie, vont désormais s'empresse de se désengager, de peur d'être ruinées, surimposées, voire nationalisées. Cette hausse n'est pas un signal très rassurant envoyé aux marchés. Le drame, c'est que c'est le peuple bolivien qui va payer les conséquences de toutes ces folies.

RETRAITES : TOUT RESTE A FAIRE

Nous n'avons cessé de le répéter depuis des mois : la réforme des retraites, qui avait mis les syndicats dans la rue il y a quelques années, n'a rien réglé du tout, parce qu'elle ne réformait rien du tout. En effet on restait dans la logique de la répartition, mais cela n'avait pas empêché les syndicats de crier au scandale alors même qu'on était sur leur ligne. En fait, le vrai scandale, c'est que l'on a perdu un temps précieux avec cette pseudo réforme des retraites.

Tout reste donc à faire. Cette fois-ci, ce n'est plus nous qui le disons, mais le très officiel Conseil d'orientation des retraites (COR), qui vient de publier un rapport sur les résultats attendus de la réforme de 2003. Le COR chiffre à 18 milliards d'euros le trou qui serait constaté, en l'absence de nouvelles mesures, en 2020, soit 0,8% du PIB. En 2050, le déficit atteindrait 112 milliards d'euros, soit 3,1% du PIB. Et 2050, c'est à peu près le moment auquel prendront leur retraite les jeunes qui viennent de manifester contre le CPE : ils auraient mieux fait de manifester contre le scandale des retraites.

Pourquoi ? Parce que la réforme des retraites est strictement restée dans la logique de la répartition : on a allongé la durée des cotisations, on a augmenté les cotisations, et tout cela est simplement tombé dans le grand trou du déficit. Parce qu'il n'y a pas de solutions dans cette voie. Les départs massifs en retraite des papy-boomers (les anciens baby boomers de l'après-guerre), au cours des prochaines années, accompagné de l'allongement de la durée de vie, au moment où le nombre d'actifs-cotisants se réduit (arrivée des classes creuses sur le marché du travail) rendent le problème insoluble.

Tout simplement, le rapport retraités-cotisants se dégrade à toute vitesse : 53 retraités pour 100 cotisants en 2003, 65 en 2020 et 91 en 2050 : pratiquement 100%, ce qui veut dire que chaque actif, sur ses revenus, devrait faire vivre entièrement un retraité. Il y aurait 21,8 millions de retraités pour 24 millions d'actifs-cotisants. Et encore tous ces calculs se situent-ils dans le cadre d'hypothèses particulièrement optimistes. Le scénario de base du COR table sur un retour au plein emploi (4,5% de chômage) dès 2015 : nous n'en prenons pas le chemin. Et donc leur idée est que la baisse des cotisations chômage permettrait d'augmenter les cotisations retraites. Mais lors de la dernière prévision, on annonçait déjà le plein emploi pour 2010. D'un rapport à l'autre, la date a dû être retardée... Avec ce qui s'est passé pour le CPE, nous ne sommes pas prêts de prendre le chemin du plein emploi. La situation des retraites sera donc pire que ne l'a prévu le COR.

Bien entendu, le rapport du COR en reste là, mais c'est déjà énorme : c'est reconnaître que la réforme des retraites n'a rien changé au fond du problème et que tout reste à faire. Mais quoi ? Le COR ne nous le dit pas. On verra lors de la prochaine étape en 2008. Mais nous pouvons aider le COR. La seule solution qui s'attaque au problème de fond, c'est le passage à la capitalisation. Tout le reste est illusion. Mais il est déjà bien tard. Car si l'on était passé à la capitalisation il y a dix ou vingt ans, les sommes auraient été placées pendant ce temps là et se seraient ainsi multipliées. En reportant la décision, on ne fait que rendre plus difficile le passage d'un système à l'autre. Mais l'aveuglement de la classe politique est impressionnant. 120 milliards de déficit, cela ne trouble pas le gouvernement. C'est pourtant l'arrêt de mort de la retraite par répartition qui est signé par ces chiffres.

Bilan de la situation actuelle : tout reste à faire pour les retraites ; tout reste à faire pour l'emploi ; tout reste à faire pour la dette publique. Voilà déjà trois beaux chantiers. Gageons qu'ils ne seront pas abordés dans la campagne électorale qui s'annonce.

ASSEMBLE GENERALE DE L'ALEPS : RESISTANCE

Les libéraux sont entrés en résistance, et paradoxalement en résistance contre la résistance. C'est ce qui ressort clairement des communications et des débats au cours de l'Assemblée Générale de l'ALEPS, qui s'est tenue ce mardi dernier 4 avril à Paris.

La journée nationale d'action et de manifestation a sans doute dissuadé ou empêché beaucoup d'adhérents et sympathisants de participer à cette rencontre annuelle des libéraux, mais quatre vingt personnes ont pu se retrouver dans le grand amphithéâtre du GIM (Groupement des Industries Métallurgiques) à Neuilly. Cela représente les deux tiers de l'affluence habituelle, et bien des associations ayant pignon sur rue envieraient une telle audience, surtout en tenant compte de la qualité des personnes présentes. Seuls les quelques parlementaires amis, habitués de cette rencontre, s'étaient abstenus et excusés, très occupés ailleurs – on s'en doute.

Après la présentation et l'approbation des comptes de l'exercice écoulé par Georges LANE, trésorier de l'ALEPS, Jacques GARELLO rappelait les activités principales de l'Association au cours de cette année, mais faisait également le point sur la situation présente et les perspectives d'ici 2007. En l'absence (pour l'instant, mais cela changera-t-il ?) de candidat ou de parti se réclamant ouvertement de la pensée libérale, l'ALEPS pourrait être condamnée au silence. Certes Jacques GARELLO a rendu hommage aux jeunes créateurs du parti « Alternance Libérale », mais n'a pas caché son scepticisme sur leurs chances de réussite, compte tenu de la législation sur le financement des partis et sur les modes de scrutin. Dans ces conditions, que faire ?

Les propos du Président de l'ALEPS ont été dominés par deux idées fortes : ignorance économique et résistance. La « France ignorante » était le thème de son dernier éditorial. Tout ce qui se produit aujourd'hui est le fruit de la désinformation et des mensonges de la classe politique. La mission de l'ALEPS sera donc, comme par le passé, mais avec peut-être plus de chance d'être entendu aujourd'hui, de dire la vérité aux Français et de les sortir de leur conditionnement. Leur rappeler :

- que la liberté économique est le plus court chemin vers le progrès social,
- qu'une société ouverte est plus harmonieuse et plus performante qu'une société protectionniste,
- que la société civile doit être restaurée pour prendre le relais d'une société politique défailante.

Ces principes élémentaires doivent être rappelés à l'opinion publique, dans un document qui est en cours, à l'issue d'un travail en collaboration avec de nombreux partenaires, dont Contribuables Associés, l'IFRAP, Liberté Chérie, l'IREF, Europe Libre, et tous ceux qui désirent s'associer librement à une réflexion sur six thèmes : Chômage, Protection Sociale, Finances publiques, Education Nationale, Réforme de l'Etat, Libre échange. Un manifeste et un « Guide du Candidat » permettront d'interroger ceux qui se présentent à nos suffrages sur leurs analyses et propositions (s'ils en ont).

Ce programme et son exploitation constitueront l'essentiel de l'activité de l'ALEPS en 2006. De nombreuses conférences publiques seront organisées (la prochaine, avec Contribuables Associés et l'IREF se déroulera à Lyon le 1^{er} juin sur le thème des Finances Locales et de la Décentralisation). Mais le point d'orgue, comme toujours, sera la 29^{ème} Université d'Été à Aix en Provence, du 27 au 30 août, sur le thème : « Le futur de l'Europe : concurrence ou harmonisation ? ».

C'est dire que les libéraux, à l'image des premiers résistants, estiment que l'avenir de la France est en danger. Ce qui menace le pays, c'est une autre résistance : la résistance au changement, l'immobilisme, la « tyrannie du statu quo » qui avantage tellement de privilégiés, qui vivent au détriment des autres : les « enrayeurs » dénoncés jadis par Bastiat, ceux qui empêchent les autres de progresser, de travailler, de s'adapter et d'entreprendre. Comme dans la Résistance, un noyau d'hommes et de femmes déterminés est suffisant pour changer les mentalités et les comportements. Il faut se présenter comme des pionniers, capables d'offrir une « utopie réaliste » comme le dit Pascal SALIN, Président du jury qui a décerné le grand prix du Livre Libéral.

NICOLAS LECAUSSIN et YVAN RIOUFOL COURONNES PAR L'ALEPS

Pour son ouvrage « *Cet Etat qui tue la France* », édité chez Plon, le jeune Nicolas LECAUSSIN a reçu le Grand Prix du Livre Libéral 2005, doté de 1.500 euros. C'est le verdict rendu par le jury présidé par le Professeur Pascal SALIN, un jury composé de tous les membres du Collège Présidentiel de l'ALEPS, du président et des vice-présidents de l'ALEPS et des anciens lauréats.

Nous avons eu l'occasion de présenter le livre de Nicolas, qui est une présentation rigoureuse des gaspillages et des scandales qui caractérisent les rouages de l'Etat français aujourd'hui. Il dénonce non seulement les malversations financières, mais aussi la double manie française : d'une part multiplier les « machins » et croire que la création d'un comité, d'un conseil, d'un observatoire permet de cerner et de résoudre les problèmes de la nation alors qu'elle n'aboutit qu'à créer des fromages et multiplier les rapports que personne ne lit ; d'autre part ignorer volontairement tout ce qui se fait à l'étranger, surcharger de textes, d'impôts et de fonctionnaires alors qu'on allège partout ailleurs. Le chômage, la dégradation de la protection sociale, la faillite du système scolaire, la suffisance des hommes de l'Etat, la bureaucratie, n'ont d'autre origine que ces maux français.

Ce livre est très documenté, c'est une véritable enquête, où l'on retrouve avec plaisir le talent du rédacteur en chef de la revue « *Société Civile* » et du collaborateur de l'Institut Français de Recherche sur les Administrations Publiques (IFRAP). La plume est aussi celle du chroniqueur de la rubrique Livres dans notre site « libres.org » (Bogdan Calinescu).

Une innovation cette année, et prometteuse : le Conseil d'Administration de l'ALEPS avait demandé au jury d'adjoindre au Prix du Livre Libéral un Prix de la Chronique Economique. Le jury a décerné cette distinction à Yvan RIOUFOL pour ses « *Chroniques d'une Résistance* », ouvrage paru aux Editions du Rocher, qui reprend l'essentiel des chroniques publiées dans Le Figaro, qui enchantent chaque semaine des milliers de lecteurs. Dans sa présentation Yvan RIOUFOL, comme Eric LE BOUCHER d'ailleurs, a souligné le devoir d'indépendance intellectuelle des journalistes : il faut entrer en résistance contre la « pensée unique », qui n'est pas « ultra-libérale » (une expression qui fait que le procès est déjà entendu avant même que l'on écoute on qu'on ne lise), mais bien conservatrice, résistante à toute adaptation, à toute réalité, à toute raison.

Le prochain numéro de la Nouvelle Lettre sera daté du Samedi 22 Avril. Notre équipe a fait valoir ses droits à la Réduction du Temps de Travail. Et les syndicats nous ont demandé de prendre nos vacances de Pâques en même temps que les vacances parlementaires, car en France tout doit être réglé sur le calendrier social.

AU SOMMAIRE DU N°874 :

EDITORIAL : L'Etat des syndicats pp. 1-2

CONJONCTURE : Il y a pouvoir d'achat et pouvoir d'achat pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Algérie : le régime continue à s'ouvrir... vers Moscou p. 4 – SMIC bolivien : + 50% en attendant 100%... p. 5 - Retraites : tout reste à faire p. 6 - Assemblée Générale de l'ALEPS : résistance p. 7 – Nicolas Lecaussin et Yvan Rioufol couronnés par L'ALEPS p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille